

Collectivité territoriale : la majorité marque des points

10 mois après avoir accédé aux responsabilités, la majorité nationaliste est en train de monter en puissance. Un premier bilan permet d'aboutir à un constat très encourageant.



Le budget supplémentaire de la Collectivité Territoriale de Corse a dernièrement été adopté. 30 conseillers territoriaux sur 51 ont voté pour : 24 nationalistes, 4 Front national, 2 anciens membres du groupe Giacobbi / Prima a Corsica. 18 conseillers se sont abstenus : 10 de droite, 8 giacobbistes. Seuls les 3 conseillers communistes ont émis des votes négatifs. La majorité relative nationaliste a aisément surmonté un obstacle qui apparaissait de taille depuis avril dernier. Une coalition des opposants avait, dans un premier temps, bloqué le vote du budget primitif. Il avait même été question d'en appeler aux électeurs. Le Conseil exécutif demandait l'adoption d'un emprunt afin de faire face à un déficit de 100 millions € dont il imputait la responsabilité à l'ancienne majorité giacobbiste. Cette dernière criait à la manipulation et à la diffamation. Les opposants refusaient tout net

de donner satisfaction à Gilles Simeoni et ses amis. Des échanges particulièrement vifs et des points de rupture avaient même conduit le groupe Corsica Libera à brandir la perspective d'un retour aux urnes. Pour en sortir, le Conseil exécutif avait dû lâcher du lest. Il avait amputé de 30 millions € le montant initialement prévu de l'emprunt qu'il proposait de contracter. Il avait promis de diminuer les dépenses de fonctionnement. Il s'était engagé à saisir la Chambre régionale des comptes de la vérification du montant du déficit. Il avait accepté d'organiser un suivi mensuel par l'Assemblée de Corse de l'exécution budgétaire et de l'utilisation de l'emprunt demandé. Dernièrement, lors de l'ouverture du débat portant sur le budget supplémentaire, le contexte était bien différent. Le vent avait tourné. Le Conseil exécutif s'est présenté devant l'Assemblée de Corse en position de

force. Il savait que l'appoint de deux conseillers issus du groupe Giacobbi / Prima a Corsica lui assurerait une majorité. Il était en mesure d'imposer profil bas à Paul Giacobbi et ses amis, car l'existence du déficit de 100 millions avait été confirmée. Il a tenu les engagements et promesses, énoncés lors du vote du budget primitif (saisine de la Chambre régionale des comptes, suivi par la Commission des finances de l'exécution budgétaire et de l'utilisation de l'emprunt, paiement des arriérés au grand soulagement de nombreuses entreprises et associations, diminution des dépenses de fonctionnement à hauteur de 1,26 M€). Les nationalistes ont ainsi pu montrer leur force, prouver leur bonne foi, démontrer leur clairvoyance concernant la mise au jour du déficit, souligner leur respect de la parole donnée et affirmer leur aptitude à gérer.

Un nouveau succès

Durant les débats, les nationalistes ont donc joué sur du velours et ont même pu enfoncer le clou. Gilles Simeoni a souligné le travail accompli : « Nous avons accédé aux responsabilités d'une CTC au bord de l'implosion financière. Il faut avoir cela à l'esprit pour juger ce que nous avons accompli depuis décembre 2015 ». Jean Biancucci, qui préside la Commission des finances, a cloué au pilori ceux qui avaient nié « le trou de 100 millions ». Sur les bancs du groupe Giacobbi / Prima a Corsica, directement concerné par ces propos et accablé par la réalité des faits, personne ne s'est hasardé à les contredire. D'autant que Paul Giacobbi brillait par son absence... La droite est pour sa part restée sur la réserve. Elle s'est bornée à relativiser la réussite budgétaire de la majorité en taxant de « symbolique » la réduction des charges générales, ainsi qu'en s'inquiétant de



l'endettement futur et des marges de manœuvre réduites en matière d'investissement. Seul Dominique Bucchini est intervenu en opposant offensif et irréductible. Le président du groupe communiste a imputé aux gestions de droite, ayant précédé la mandature Giacobbi, la responsabilité du déficit : « Force est de reconnaître que les charges financières liées aux emprunts toxiques s'élèvent 157,4 millions € », avant d'accuser la majorité nationaliste d'opter

pour l'austérité. « C'est un budget sérieux, pas un budget de rigueur » a rétorqué Petr'Antò Tomasi au nom du groupe Corsica Libera, avant de souligner que les crédits de l'enseignement et de la culture avaient augmenté entre le budget primitif et le budget supplémentaire. Le vote du budget supplémentaire représente un nouveau succès pour la majorité nationaliste et confirme que celle-ci, 10 mois après avoir accédé aux responsabilités, est en train de

monter en puissance. Un premier bilan permet en effet d'aboutir à un constat très encourageant. La gestion budgétaire a gagné en sincérité, en transparence et en maîtrise des dépenses, tout en parvenant à un apurement des impayés. L'investissement annuel a progressé de plus de 20 % (229 millions € en 2015, 276 millions € en 2016). Les chantiers Transport maritime et Traitement des déchets ménagers ont donné lieu à la fixation de stratégies ambitieuses. Le chantier Transport aérien donne le jour au projet pilote de « métro aérien » transfrontalier (Pise-Bastia-Ajaccio-Cagliari). L'action économique est dynamisée en jouant la complémentarité des activités traditionnelles (BTP, Tourisme, Agriculture) avec de nouvelles approches (développement du numérique, du bio, des savoir-faire identitaires, de l'usage de la langue corse) Beaucoup reste certes à faire, mais il n'en est pas moins vrai que le train de la gestion nationaliste est sur de bons rails.

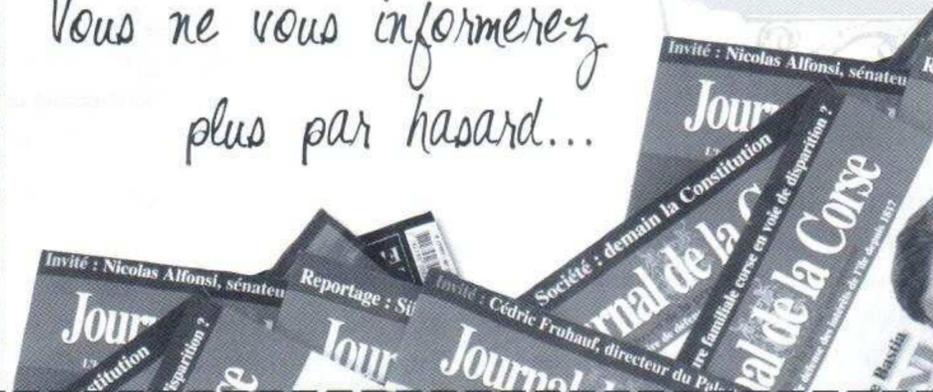
• Pierre Corsi

Journal de la Corse

Z.I. du Vazzio BP 255 20180 Ajaccio Cedex 1 | redaction@journaldelacorse.net | legales@imprimerie-siciliano.com | 04 95 21 50 02 | www.jdcorse.com

- LA VIE
DES
ENTREPRISES
CORSES**
- Politique
 - Actualités
 - Reportages
 - Société
 - Annonces légales
 - Culture
 - Sports

Vous ne vous informerez plus par hasard...



BULLETIN D'ABONNEMENT

Société : _____
 Nom, prénom : _____
 Adresse : _____

A retourner au :
Journal de la Corse
 Z.Z. du Vazzio - BP 255 - 20180 AJACCIO CEDEX 1
 Tél. 04 95 21 20 02 - Fax : 04 95 21 50 13
 Annonces légales : legales@imprimerie-siciliano.com

- Abonnement **6 mois** au prix de 55 € au lieu de 57,20 €
- Abonnement **1 an** au prix de 100 € au lieu de 114,40 €
- Abonnement **2 ans** au prix de 180 € au lieu de 228,80 €
- Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre du « Journal de la Corse »
- Règlement par mandat administratif
- Règlement par virement : >>>
- Je désire une facture

Identification du compte : 11315 00001
 08002967317 91
 IBAN : FR76 1131 5000 0108 0029 6731 791
 BIC : CEPARPP131
 Domiciliation CAISSE D'EPARGNE P.A.C. (00001)